

SHEVA

Compte-rendu de Conseil d'Administration du 06/11/2009

Lieu : Ecole Vétérinaire

Date : le 06/11/2009

Présents :

Jean-François LASSALLE

Anne BOISSON-SCHALLER

Catherine BOISSON-VIDAL

Alexis JOCH

Gilles THOMAS

Marine TRUFFERT (SECEVA)*

Anne PROUT (SECEVA)*

Christine PICARD

Erwan HIGNETTE

Catherine LAROCHE

Jean-Pierre OZANNE

Catherine DOUVIN

Mathilde BIARD (SECEVA)*

* La SECEVA est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA, des cours dédiés sont dispensés le jeudi après-midi.

Absents excusés :

Robert MORAILLON

Michaël PILCZER

A la demande du président, ce CA se tient à huis clos.

Ordre du jour :

SHEVA

Compte-rendu de Conseil d'Administration du 06/11/2009

1. Election des membres du bureau
2. Point sur les relations avec l'ENVA (compte-rendu de la réunion du 27/10 avec le Directeur)
3. Point sur le personnel / la cavalerie
4. Organisation 2009/2010 (concours/animations,...)
5. Travaux à prévoir (Ecurie B, Sanitaires, Ravalement du manège)
6. Prévision du remplacement du camion
7. Litiges/procès en cours
8. Collège demande de Subventions

1. Election des membres du bureau

A l'unanimité, sont élus les membres candidats : Anne BOISSON, Trésorière – Erwan HIGNETTE, Secrétaire Général et Jean-François LASSALLE, Président sont réélus. Christine PICARD est élue Vice-présidente.

2. Point sur les relations avec l'ENVA (compte-rendu de la réunion du 27/10 avec le Directeur)

L'objet de cette réunion est la signature de la convention de partenariat entre la SHEVA d'une part et le Département Reproduction de l'ENVA d'autre part. Les travaux (aménagement du bâtiment de Repro pour accueillir des chevaux : barres de travail) nécessaires au lancement de ce partenariat n'étant pas réalisés, il est décidé d'attendre pour la signature du document.

D'autre part un certain nombre de questions restent en suspens et il faut affiner la proposition de convention fournie par l'ENVA. Nous sentons que le dossier est loin d'être finalisé et la SHEVA n'est pas prête à mettre à disposition des chevaux dans ces conditions. Néanmoins pour ne pas bloquer le dossier il est proposé de signer le document sous réserve d'une nouvelle proposition de convention. De notre côté un nouveau projet de a été rédigé, mais nous attendrons la nouvelle version de l'ENVA pour leur en faire part. Enfin, il est décidé qu'une convention plus globale doit être mise en place pour encadrer les relations entre la SHEVA et les services de l'ENVA (Equine, Repro, futurs projets...).

En deuxième partie de réunion est évoqué le schéma d'aménagement de l'école :

Trois plans ont émergé des réflexions tant internes que celles confiées à des cabinets d'études. Un est abandonné d'office, ce sont donc deux plans qui seront présentés en phase finale. Sur ces deux plans, nous perdons la grande carrière annexée par l'ENVA dans environ 18 mois, date de début des travaux. Pour dédommager la SHEVA, le parking contigu à la carrière couverte sera transformé en carrière pour remplacer la perte de surface. A charge pour l'école de réaliser les travaux pour fournir une carrière de qualité identique à minima à celle actuelle.

L'ENVA envisage cependant de bloquer cette zone sur une période de quatre ans maximum (à voir !), pour installer des Algécos, qui remplaceront de manière temporaire les bâtiments détruits, en attendant leur reconstruction.

La SHEVA ne peut pas fonctionner correctement sans ces deux carrières permettant de disposer d'une carrière de détente ET d'une carrière d'obstacle pour les concours et les stages d'obstacle tout le long de l'année.

Enfin, l'accès à la SHEVA sera complètement modifié, avec à priori une ouverture piétons sur l'Avenue du Général Leclerc (côté métro), l'accès voiture sera quasiment impossible, le nombre de places de parking étant très réduit et les accès limités pour des raisons de sécurité. Cela posera également un

problème d'accès pour les camions des clubs voisins qui participent aux concours que nous organisons dans l'année.

Le dossier devrait évoluer rapidement sur le prochain mois, nous suivrons attentivement cette évolution et demanderons à avoir des traces écrites et impliquant réellement l'ENVA sur ces propositions, avant de signer quelque papier que ce soit l'autorisant à se saisir de la carrière actuelle.

3. Point sur le personnel / la cavalerie

Une nouvelle apprentie a été embauchée : Jessica BARLIER.

JUDE et LASTRADA ont des problèmes récurrents de santé, en partie liés à leur mode de vie (club, stalle,...) il est donc décidé de s'en séparer, afin qu'ils puissent vivre sainement dans un autre contexte.

OULMES et MUSCAT sont boiteux, ce qui fait beaucoup de chevaux arrêtés et à remplacer. Le budget 2009/2010 en sera donc impacté.

4. Organisation 2009/2010 (concours/animations,...)

Les dates de concours sont déjà posées pour la saison : 3 concours 5^{ème} catégorie : **13/12, 17/01 et 7/02**. Plus un concours Amateur (4^{ème} cat.) le **28/03**.

Une fête de « début d'année » aura lieu le **23/01** et une fête de fin d'année scolaire aura lieu en juin (date à définir) sur le même modèle que celle de l'année passée, qui a très bien fonctionné.

Enfin, l'accent est mis par les équipes sur la communication auprès des sociétaires sur les stages de week-end. L'animation « Halloween » a ainsi très bien fonctionné, malgré un départ délicat.

5. Travaux à prévoir (Ecurie B, Sanitaires, Ravalement du manège)

Des travaux sont à prévoir, d'une part pour établir un plan de financement sur plusieurs années, en fonction des besoins et des budgets et d'autre part pour bloquer des dates de travaux, car cela risque de générer des gênes pour le fonctionnement.

Des devis vont être demandés à plusieurs sociétés, pour un appel d'offres le plus large possible.

Un filet devrait être posé très rapidement au dessus de l'entrée du petit manège, afin de limiter le passage des pigeons.

6. Prévision du remplacement du camion

Le camion est quelque peu « à bout de souffle ». Les salariés qui le conduisent ont peur de tomber en panne. Plusieurs solutions sont envisagées (remplacement à l'identique, achat d'un camion plus petit + van ou location ponctuelle,...). Cédric reviendra avec des propositions dès que possible.

7. Litiges/procès en cours

Un procès doit avoir lieu ce mois de novembre. Les parents d'un cavalier demandent un remboursement, alors que celui-ci n'est pas dans le cadre défini par le règlement intérieur. Une demande de conciliation nous est parvenue, à laquelle la SHEVA ne souhaite pas répondre, car d'une part nous sommes sûrs du bien-fondé de notre refus de remboursement (appuyé par la jurisprudence de la FFE) et d'autre part, la SHEVA fonctionnant de manière associative, il n'y a aucune raison que les sociétaires, par définition solidaires, aient à payer les frais de ce litige. En effet, les conditions d'adhésion sont clairement explicitées le jour de l'inscription, signées par l'adhérent et il n'y a pas à créer de précédent.

8. Collège demande de Subventions

Il semblerait que de nombreuses subventions puissent être demandées, à la région, au département ou à la ville. Il est décidé que sous l'autorité de Cédric, qui réunira les éléments de réponses à ces demandes, une personne se chargera plus particulièrement de la rédaction des documents.

Les prochains CA auront lieu les 12/02 et 28/05 prochains.

Le Secrétaire Général: Erwan HIGNETTE



Le Président : Jean-François Lassalle

